

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 17 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 17 décembre à 19 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de conférence de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; BILLAUX Béatrice ; BOUTIER Yvon (*suppléant*) ; BURLLOT Gilbert ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; DOYEN Virginie ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; JOBIC Cyril ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Yannick ; LE GOFF Philippe ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Frédéric ; LE SAOUT Aurélie ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PARISCOAT Dominique ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUIILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; TERTRAIS Isabelle (*suppléante*) ; SCOLAN Marie-Thérèse ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOUCHER Gaëlle à GOUAULT Jacky ; CALLONNEC Claude à LE CREFF Jacques ; CONNAN Josette à CLEC'H Vincent ; GAUTIER Guy à GUILLOU Rémy ; GOUDALLIER Benoît à LE GOFF Philippe ; INDERBITZIN Laure-Line à LINTANF Joseph ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard ; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick ; LE HOUÉROU Annie à LE GAOUYAT Samuel ; LE MOIGNE Yvon à SALLIOU Pierre ; PIRIOU Claude à LE BIANIC Yvon ; PRIGENT Jean-Yvon à LE COTTON Anne ; TALOC Bruno à BURLLOT Gilbert ; ZIEGLER Evelyne à LE MEAUX Vincent.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude ; BOÉTÉ Cécile ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; CHEVALIER Hervé ; DUPONT Frédéric ; KERHERVÉ Guy ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GRAET Karine ; LE LAY Tugdual ; LE VAILLANT Gilbert ; MOZER Florence ; QUENET Michel ; SAMSON-RAOUL Caroline ; VAROQUIER Lydie ; DUMAIL Michel ; PAGNY Gilles ; RASLE-ROCHE Morgan ; BOULANGER Servane ; GRAEBER Sophie ; CADUDAL Véronique ; CHAPPÉ Fanny.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	49
Procurations	14
Votants	63
Absents	25

DEL2024-12-309

RENOUVELLEMENT DE L'AGRÈMENT SERVICE CIVIQUE

Considérant le Projet de Territoire et le projet éducatif de Guingamp-Paimpol Agglomération ;

Considérant l'Article L120-1 concernant les dispositions relatives au Service Civique ;

Considérant les délibérations D20170932 et DEL2021-12-267 concernant la demande d'agrément Service Civique de Guingamp-Paimpol Agglomération ;

Depuis 2017, plusieurs missions de Service Civique ont été effectuées au sein de Guingamp-Paimpol Agglomération dans des domaines divers : médiation jeunes sur les espaces publics, ludothèque, Information jeunesse, accueil de loisirs, Maison de services au public, Musée Milmarin. Ces missions de 8 mois maximum sont accompagnées par des tuteurs professionnels et par l'animatrice jeunesse et engagement de la Structure Infojeunes.

Porté dans le cadre de la politique jeunesse de Guingamp-Paimpol Agglomération, le Service Civique est un des outils qui permet à des jeunes 16 à 25 ans de gagner en expérience et en compétences en s'engageant dans des missions valorisantes et porteuses de sens.

L'agglomération souhaite poursuivre cette dynamique en renouvelant son agrément pour 3 années supplémentaires, avec pour nouveauté, à côté des missions classiques, l'inscription dans un appel à projets « Territoires Volontaires » qui permet d'accueillir des volontaires étrangers et de faire partir des services civiques à l'étranger.

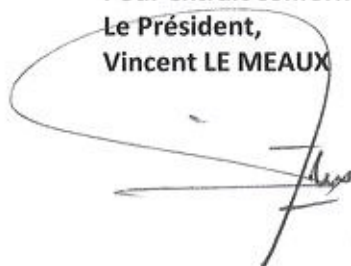
Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Autorise la demande de renouvellement de l'agrément service civique auprès de l'Agence du Service Civique ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires au développement de ce projet ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer les contrats d'engagement de Service Civique avec les volontaires.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

**Le Président,
Vincent LE MEAUX**



**Le Secrétaire de séance,
Hervé RANNOU**

